Otto Graf GmbH
Carl-Zeiss-Straße 2-6
DE-79331 Teningen
mail@graf.info

mail@graf.info
www.graf.info

Tél. +49 7641 589-0
Fax +49 7641 589-50



CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE DE LA SOCIÉTÉ OTTO GRAF GMBH

Conditions de garantie de la société Otto Graf GmbH pour les marques : GRAF, Garantia, 4rain

Offrir à tout moment la meilleure qualité possible à nos clients est un élément fondamental de la philosophie d'entreprise de Graf. C'est pourquoi nous offrons aux utilisateurs de nos produits GRAF, Garantia et 4rain (« clients finaux »), en plus des droits dont ils bénéficient vis-à-vis de leur vendeur respectif, une garantie constructeur volontaire sur ces produits. Vous trouverez les conditions et les détails relatifs à cette garantie constructeur volontaire dans les conditions de garantie ci-après.

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions de garantie s'appliquent aux produits des marques GRAF, Garantia et 4rain. La garantie est une prestation volontaire de la part de Graf qui vient compléter les droits de garantie légaux. Ces derniers restent inchangés ; ils peuvent être invoqués gratuitement et indépendamment de la garantie.

2. CONDITIONS ET DURÉE DE VALIDITÉ

1. La période de garantie commence à compter du jour où l'utilisateur, en tant que client final, a acheté des produits des marques GRAF, Garantia et 4rain auprès de notre entreprise, d'une autre entreprise du groupe Graf, d'un revendeur, ou auprès d'un entrepreneur ou d'un artisan dans le cadre d'une commande (« achat »). Le justificatif d'achat original, notamment un ticket de caisse indiquant la date, la désignation du produit et le numéro de série/cachet de fabrication, ou la facture de l'entrepreneur ou de l'artisan relative à la commande, fait foi.
2. Les produits dont la date de fabrication remonte à plus de cinq ans au moment de l'achat sont exclus de la garantie.

Étendue de la garantie. Les durées de garantie sont les suivantes :

Marque	Gamme de produits	Durée de garantie
GRAF	Carat, Platine	30 ans
GRAF	Diamant, saphir, Rondus, Stabilus, cuve de collecte 1 000 L	20 ans
GRAF	Réservoirs d'eau potable	15 ans
GRAF	Réservoir plat de 1 000 L, Herkules, réservoirs easyRock, easyCompact, Rock Media	10 ans
GRAF	EcoBloc Inspect, EcoBloc maxx, EcoBloc smart, EcoBloc light, Vario, RainBloc, tunnel de drainage 300, Xflow	5 ans
GRAF	Composants électriques, kits d'équipement pour le traitement des eaux usées, kits d'équipement pour le traitement des eaux pluviales, technologie de traitement des eaux d'extinction	3 ans
Garantia	Cristal, Columbus, Stabilus	20 ans
Garantia	Herkules ; puits de drainage Herkules	10 ans
Garantia	Système de potagers surélevés Ergo (hors accessoires), système d'économie d'eau Flora, potager surélevé Urban pour balcon, bordure de pelouse Edgar, dalle de parterre MaXi, tunnel/cloche de plantation Sunny, Toni, prise d'eau externe, potager surélevé Skyline, Natura 2 en 1, Color 2 en 1, Stone 2 en 1, Nordic 2 en 1, Nordic, amphore antique, amphore murale antique, Woody,Woody Jr., Rocky, Rocky Jr., Sunda, Timber, Linus, Muro, réservoir d'eau 2 en 1, Barrica, réservoir en colonne, amphore de récupération d'eau de pluie, Elegance, Terranova, Top-Tank, réservoir de jardin Classico, réservoir de jardin Cubus, Triagon, Woodstock, tunnel de drainage 300	5 ans
4rain	Flat, Modularis, Compact, Profi, Mono, Primus, Promo	15 ans

La garantie couvre l'absence de défauts de matériaux et de fabrication des produits, et garantit que ceux-ci resteront exempts de tels défauts pendant toute la durée de la garantie. Les pièces de rechange et d'usure (par exemple, joints, joints toriques, cartouches filtrantes, tuyaux) ainsi que les composants de la pompe sont exclus de la garantie.

La durée de la garantie n'est pas prolongée du fait de l'octroi de prestations dans le cadre de la présente garantie constructeur, notamment en cas de réparation ou de remplacement. Dans ces cas, la durée de la garantie ne recommence pas à courir.

Cette garantie constructeur s'applique uniquement aux clients finaux ayant acheté le produit concerné auprès de Graf, d'une société de distribution Graf ou d'un revendeur, d'un entrepreneur ou d'un artisan. Nous n'accordons aucune garantie pour les produits acquis auprès d'autres clients finaux, notamment d'occasion.

3. TRAITEMENT DES DEMANDES DE GARANTIE

1. La demande de garantie doit nous être adressée sans délai, au plus tard deux mois après la constatation du défaut ou du dysfonctionnement, par écrit ou par e-mail.
2. La déclaration de défaut doit comporter :
 a. le nom et l'adresse du client final
 b. Une description détaillée du défaut
 c. Preuve indiquant que le client final a bien acheté le produit GRAF, à quelle date et auprès de qui, notamment un justificatif d'achat mentionnant la date d'achat, ainsi que la désignation du produit et/ou la référence GRAF

3. Graf est en droit de demander que le produit ou la pièce défectueuse lui soit envoyée pour examen dans ses propres locaux, chez une société de distribution ou chez un tiers, ou de procéder à un contrôle sur place chez le client final.
4. En cas de recours à la garantie, Graf décide, à sa seule discrétion, de procéder à la réparation, à la livraison de pièces de rechange ou au remplacement du produit.
5. Il n'existe aucun droit à un appareil de remplacement ou de prêt pendant la durée de la réparation.
6. La garantie donne exclusivement droit soit à la réparation, soit au remplacement du produit, soit au remplacement des pièces défectueuses par des pièces en bon état. Dans ce cadre, nous prenons également en charge les frais de transport, d'expédition et de déplacement. Toute autre prétention, notamment en matière de dommages-intérêts, est exclue.
7. Le recours à cette garantie est gratuit pour le client final. Graf est en droit de faire appel à ses propres sociétés de distribution et/ou à des tiers pour le traitement des demandes de garantie.

4. EXCLUSIONS

La garantie ne s'applique pas en cas de dommages ou de défauts du produit résultant :

- une installation, une utilisation ou un entretien non conformes
- le non-respect des instructions de montage ou d'utilisation
- Interventions ou réparations effectuées par des tiers non autorisés
- Modifications apportées au produit (transformations, adaptations)
- Actions extérieures, accidents, cas de force majeure, influences chimiques dues au contact ou à l'interaction avec des substances autres que celles prévues dans la description du produit
- Changements de couleur, notamment dus au rayonnement solaire, sans altération du fonctionnement du produit
- l'usure normale
- Utilisation d'accessoires ou de pièces de rechange non homologués
- Non-respect des intervalles d'entretien prescrits

5. REMARQUE CONCERNANT LES DROITS LÉGAUX

La présente garantie ne porte pas atteinte aux droits de garantie légaux. Les consommateurs sont libres de choisir s'ils souhaitent faire valoir leurs droits au titre de la garantie ou au titre de la garantie légale.

Garant et coordonnées :

Otto Graf GmbH Produits en plastique
Carl-Zeiss-Str. 2-6
DE-79331 Teningen
E-mail : mail(at)graf.info

Version des présentes conditions générales d'achat : 16 décembre 2025

© 2026 GRAF